

Direction de la Planification du Spectre et des Affaires Internationales  
Département de la Réglementation et des Ressources Orbite/spectre  
78, avenue du Général de Gaulle  
94704 MAISONS-ALFORT Cedex France  
Tél. international : + 33 1 45 18 72 39, ou 77 46, ou 72 38  
Fax international : + 33 1 72 17 00 07  
Courrier électronique : [satcoord@anfr.fr](mailto:satcoord@anfr.fr)

Réf. : ANFR/DPSAI/DROS/26-1168/SD

Maisons-Alfort, le 7 juillet 2026

Destinataire : Monsieur le Directeur du Bureau des Radiocommunications  
UIT GENEVE

Copie : Eutelsat SA  
A l'attention de Monsieur Mailhé

Objet : Demande de coordination selon le RR 9.30 pour le réseau à satellite  
F-SAT-N12-33E

Message :

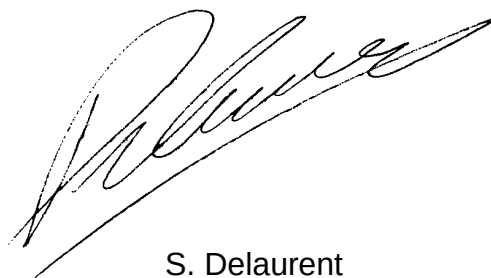
L'Administration française vous a communiqué via l'interface web de l'UIT "e-Submission", les renseignements de coordination du réseau à satellite F-SAT-N12-33E, en application des dispositions du numéro 9.30 de l'article 9 du Règlement des Radiocommunications.

Par ailleurs, nous vous informons que toute facture relative au recouvrement des coûts pour le traitement des fiches relatives à cette demande de coordination devra être libellée avec les informations suivantes:

Agence nationale des fréquences  
Service des affaires budgétaires et financières  
Département comptabilité administrative  
78 avenue du Général de Gaulle  
94704 Maisons-Alfort  
France

Meilleures Salutations,

Pour le chef du département de la  
réglementation et des ressources  
orbite/spectre



S. Delaurent

Nombre de page(s): 1